



Compte rendu du Conseil municipal du 03 décembre 2022

Présents : ANTOINE Kévin, COLOMBIÉ Nathalie, GUIGON Patrice, LAFOUGE Isabelle, LOYNET Christophe, MALSOT Florence, PETIT Olivier, PETITOT Eric, PEUREUX-DEMANGELLE Anne-Sophie, TISSERAND Pascal, VON-ARBOURG Jean-Philippe.

Absents : RANÇON Géraldine (a donné pouvoir à COLOMBIÉ Nathalie), ECKERT Philippe, NICOLAS Séverine.

Secrétaire de séance : PETITOT Eric.

Ordre du jour :

- 1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 octobre 2022
- 2-Renouvellement du contrat groupe « Assurances collectives » 2023-2025,
- 3-Demande de subvention « Fond éclairage public » auprès de Territoire d'Énergie 90,
- 4-Remplacement de l'employé technique, Monsieur FERRY Willy,
- 5-Questions diverses.

1-Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 29 octobre 2022,

Madame le Maire rappelle les sujets abordés lors de la séance du Conseil Municipal du 29 octobre 2022. Après en avoir pris acte, les conseillers approuvent le compte-rendu à l'unanimité.

2-Renouvellement du contrat groupe « Assurances collectives » 2023-2025,

Par délibération n°31 / 22 en date du 06 mai 2022, la commune de LACHAPELLE SOUS CHAUX chargeait le Centre de Gestion d'une mission de négociation d'un nouveau contrat groupe d'assurance destiné à couvrir les frais induits par la couverture sociale des agents territoriaux.

Conformément à la législation en vigueur, le Centre de Gestion a mené cette négociation selon la procédure du marché négocié. Ce processus s'est achevé en octobre 2022, par l'attribution du marché à la compagnie d'assurances "GROUPAMA".

Le Conseil Municipal, après examen des offres proposées, décide à l'unanimité le renouvellement du contrat groupe « Assurances collectives » couvrant les agents de la commune. Le taux retenu pour la catégorie CNRACL est de 7.29%, le taux de cotisation complémentaire au profit du Centre de Gestion est de 0,3% (prestation d'accompagnement renforcée).

3-Demande de subvention « Fond éclairage public » auprès de Territoire d'Énergie 90,

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de procéder au remplacement des luminaires d'éclairage public Sodium Haute Pression par des ampoules à LED afin de réaliser des économies d'énergies. Elle propose d'examiner le devis de l'Entreprise BAUMGARTNER pour un montant de 32 620 € HT et, si le Conseil Municipal donne son accord, de procéder à la demande de subvention « Fond éclairage public » auprès de Territoire d'Énergie 90.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter le remplacement des luminaires d'éclairage public SHP par des ampoules à LED, d'accepter le devis de l'Entreprise BAUMGARTNER pour un montant de 32 620 € HT, de solliciter une subvention « Fond d'éclairage public » de 25 % auprès de Territoire d'Énergie 90.

4-Remplacement de l'employé technique, Monsieur FERRY Willy,

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Willy FERRY, adjoint technique de la commune a donné sa démission. Il quittera ses fonctions le 31 décembre 2022 (soit le 19 décembre 2022 en prenant ses congés).

Le Conseil Municipal, décide de recruter un contractuel, les heures du poste sont encore à définir.

5-Questions diverses.

- Madame le Maire propose de réaliser un dossier recensant les habitations rencontrant des problèmes d'installation de la fibre et de le faire remonter aux instances concernées.
- La campagne de recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 850 € brut par agent recenseur (Karine PETIT et Corentin BOUCHEZ).
- Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu du Conseil Départemental visant à autoriser le passage du public de randonnée équestre sur le domaine privé communal. Ce courrier n'étant pas très clair, Madame le Maire prendra contact avec le service concerné pour obtenir de plus amples informations.
- Dans la continuité des travaux de la boucle villageoise, il est prévu l'installation de poubelles à côté des abribus. Le tarif proposé actuellement est trop élevé, contact sera pris avec la Société Serrurerie Valdoyenne et le lycée Raoul Follereau afin d'établir des devis.
- Les élus souhaitent associer la commune à une journée citoyenne organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs du Territoire de Belfort et la Fédération Départementale de Pêche du 90 le 13 mai 2023.

Le secrétaire de séance
Eric PETITOT